

PV du 27 mai 2025
Conseil d'établissement - École Louis-Hippolyte-Lafontaine
Mardi 27 mai 2025, 18 h, salon du personnel de l'école LHL

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum

18h10

Les personnes présentes à la rencontre sont soulignées

Direction :

- Philippe Lafrenière

Membres du personnel de l'école :

- Barbara Ferreira T. Da Silva : Enseignante de 1re année
- Gabrielle Bisson : Enseignante de 5^e année
- Geneviève De Guise : Enseignante de 6^e année
- Micheline Boisvert : Technicienne en service de garde (SDG) (responsable du SDG)

Membres parents :

- Domitille Malfait (1/2) : Présidente
- Marie-Laure Ollier (2/2) : Représentante au comité de parents du CSSDM
- Simon-Olivier Sénécal (2/2) : Substitut au comité de parents du CSSDM et Vice-président
- Petra, Menard-Oszetzky (2/2)
- Sophie de Fouquières (1/2)

Substituts aux membres parents :

- Pauline de Clerck
- Sophie Denizou
- Vincent Dupuy
- Daphnée Kouretas
- Émilie Semani

Partenaire invité :

- Stéphanie Baudin, porte-parole de l'OPP

Personne du public :

11 parents présents dans le public :

Emmanuel Margoux
Yannick Charlet
Romain Schué
Camille Alix
France Bunton
Yannis Corre
Manon Leroux
Nathalie Lévesque
Stéphanie Perron
Amélie Gosselin
Nadine Lussier

Vérification du Quorum (Nombre de membres au total (7) : (5) membres parents et (2) membres du personnel)
Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

18h13

Il s'agit du dernier moment pour l'ajout de points à l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

3. Adoption des procès-verbaux (PV) du 07 janvier 2025 et du 26 mars 2025

18h19

3.1 Suivi aux procès-verbaux

Adoption des PV

Lecture par la présidente des bonnes pratiques dans la rédaction des PV envoyées par la direction. La direction mentionne qu'un PV doit être un reflet positif factuel et non tinté d'émotions des échanges du CÉ pour encourager les bonnes relations entre les différents participants de l'école. Les membres mentionnent que le PV est un instrument de consignation des débats et des décisions d'un organisme décisionnel.

La direction indique qu'elle se réservera le droit de signer les PV selon qu'elle les juge conformes ou non aux bonnes pratiques.

Les membres précisent que cette signature est une formalité administrative qui atteste que le document est conforme au document qui a été adopté par les membres lors de la rencontre. Ce n'est donc pas une approbation de contenu.

Pour les prochaines rencontres, il est convenu :

1. Que chaque membre lise le PV dans sa version d'origine en amont de la rencontre et prendra des notes de modifications au besoin ;
2. De faire apparaître les modifications proposées par la présidente et la direction en gardant le texte d'origine ;
3. Que les modifications soient discutées lors de la rencontre.

Suivi concernant les comportements problématiques d'une éducatrice évoqués lors des dernières rencontres.

La direction informe que la situation a été prise en charge et que les suivis nécessaires ont été faits. Ceci n'est pas un point du CE et devrait être discuté directement avec la direction

Le PV du 07 janvier 2025 est adopté avec modifications.

Le PV du 26 mars 2025 est adopté avec modifications.

· Photo scolaire (consultation)

L'OPP, tel que convenu lors de la dernière rencontre du CÉ, a fait un comparatif des différents prestataires :

- 3 fournisseurs sont présentés, dont le fournisseur actuel,

Le CÉ est consulté. Le choix du fournisseur pour 2025-2026 sera Diasol.

· Préparation et adoption du rapport annuel du conseil d'établissement (point nécessitant une décision en juin)

La direction fera une ébauche et la soumettra à la présidente.

· Suivi du dernier PV : prise de parole des parents (reporté)

4. Parole au public

19h40

Parent de deux enfants à l'école et présidente de la fondation

La boum est une activité bien rodée. Puisque nous ne pourrions peut-être pas compter sur le personnel du service de garde cette année, nous avons recruté des parents bénévoles pour assurer la surveillance.

Pourquoi le gymnase ne pourra pas être utilisé? Sachant qu'il est un lieu très sécuritaire et idéal pour regrouper les enfants. On parle de supervision physique des lieux, pas de personnes puisque chaque parent est responsable de son/ses enfant(s).

Il y aura suffisamment de parents bénévoles pour assurer la surveillance dans les différentes zones. De plus, nous avons eu la confirmation aujourd'hui que 2 cadets viendront sécuriser les rues pendant la boum.

À une semaine de l'évènement, il est regrettable de ne toujours pas avoir l'ensemble des informations. S'il existe un contrat de location pour le gymnase, la Fondation aimerait en prendre connaissance rapidement pour avoir le temps de le lire et de le signer, au besoin.

La direction mentionne qu'il faut impérativement que ce soit un membre de l'école qui assure la sécurité.

La direction va vérifier si les parents qui ont déjà leurs antécédents peuvent assurer la surveillance des lieux.

Proposition de la direction d'installer le Just dance dans la cour nord plutôt que dans le gymnase.

La direction mentionne qu'il existe un contrat de location applicable au gymnase.

La direction confirme qu'elle va envoyer le contrat dès ce soir et qu'il n'y aura pas de frais de location.

Parent de deux enfants à l'école

J'étais initialement venue pour parler de mon inquiétude par rapport à la répartition des classes l'année prochaine et du fonctionnement de l'école.

Pour information, la répartition des classes n'est pas un pouvoir qui relève du CÉ.

Mais après vous avoir écoutés pendant près d'1h30, je constate les effets délétères de l'hyper "procédurisation" ; les gens se démotivent. Ce soir c'est flagrant, 3 personnes du public sont parties avant même de pouvoir parler.

Les bénévoles engagés effectuent un travail incroyable tout au long de l'année dans cette école mais le manque de soutien et de reconnaissance est en train de décourager le monde.

Les enjeux de centralisation soulevés au dernier CÉ sont encore très présents.

Et je parle au nom de 3 parents qui pensent la même chose que moi.

Parent de deux enfants à l'école

Je suis très inquiète de la répartition des classes l'année prochaine.

Pour information, la répartition des classes n'est pas un pouvoir qui relève du CÉ.

Y a-t-il des élèves qui ont déjà été mis dehors

Pourquoi les classes sont-elles si pleines l'année prochaine?

C'est une très bonne école qui prépare vraiment bien au secondaire et on le doit bien sûr à nos profs mais aussi à leur capacité à travailler dans des classes non surchargées.

Alors qu'est-ce qu'on cherche? On dirait qu'on veut faire disparaître notre école.

Une école fait partie d'une communauté. Ceux qui y travaillent devraient le réaliser. Cette année a été tout le contraire.

Parent d'une enfant à l'école

Ma fille est en 4^e année en libre choix (changement d'adresse cette année). Nous avons appris par la secrétaire qu'elle ne pouvait plus fréquenter l'école l'année prochaine.

Pour information, le CE ne peut pas discuter de cas personnel. Les parents sont invités à prendre contact avec la direction.

Y a-t-il un effort fait pour garder les enfants qui ont fait toute leur scolarité à l'école?

Y a-t-il encore une chance que ma fille puisse rester dans son école l'année prochaine?

La direction s'enquiert du nom du parent et indique qu'un appel lui sera fait pour suivi.

Parent de deux enfants à l'école

J'ai un malaise par rapport au courriel qui a été envoyé par la direction au sujet des réseaux sociaux. Ça donne l'impression qu'il y a une omerta, qu'on n'a pas le droit de se parler entre parents. J'ai envoyé un courriel à la direction pour demander s'il y a des propositions pour que les parents puissent se parler. Je n'ai pas eu de réponse.

Parent de deux enfants à l'école

Il y a de nombreuses insatisfactions nommées par courriel qui attendent encore une réponse.

Les bulletins dans la classe de 3^e année 301 montrent une grosse baisse dans les notes. Pourquoi?

J'ai demandé l'accès aux examens, je n'ai jamais obtenu de réponse.

J'ai appris par mon enfant que les services d'orthopédagogie, dont il bénéficiait chaque semaine, ont cessé. Je n'ai reçu aucune explication. On a l'impression de ne pas être écoutés.

Des membres du CÉ partagent les propos des parents du public et précisent qu'ils ont entendu ces inquiétudes de la part de beaucoup de parents.

5. Proposition du budget annuel - Budget pro forma (adoption) 20h07

Présentation du « sommaire CE » et du « détail CE »

Les documents sont lus et adoptés.

6. Règle de conduite - Code de vie 2025-2026 (approbation)

Reporté.

7. Contributions financières exigées pour du Matériel, activités scolaires (approbation) 20h22

Le matériel périssable sera acheté par les parents en totalité.

Le CÉ approuve.

8. Liste de matériel d'usage personnel - Fournitures scolaires (approbation) 20h25

Le matériel pédagogique sera acheté par l'école et facturé aux parents. Les listes de prix sont présentées pour chaque niveau.

Le CÉ approuve.

9. Activités nécessitant un changement à l'horaire (approbation) 20h28

- Entrée progressive au préscolaire

Les mêmes horaires que l'année passée seront appliqués.

Le CÉ approuve.

10. Sorties éducatives (approbation) 20h29

- Rafting 6^e année

Les parents devront prendre connaissance d'un formulaire de risque et le signer.

Le transport se fera en transport en commun (STM).

L'activité commencera au Canal Lachine et se terminera à Lasalle.

Coût total = 1897, 09\$ pour 40 élèves + le transport

Le CÉ approuve.

11. Points d'information

20h31

11.1 Direction

- Suivi au PV : Les écrans

- Éducatrices

La représentante du SDG et la direction mentionnent que certaines éducatrices utilisent les ordinateurs pour mettre de la musique, parfois du Just dance ou des films à l'occasion des grandes fêtes de l'année, mais c'est tout.

- Enseignantes

Les enseignantes mentionnent que les écrans sont à usage pédagogique uniquement : pour faire des recherches dans un but éducatif par exemple mais jamais comme outil de récompense. Les élèves regardent en moyenne 3 films par an (Noël, Halloween...).

Les parents membres du CÉ insistent sur l'importance de rester vigilants quant à "l'utilisation récompense" des écrans.

Le ressenti général des parents est qu'il y a encore beaucoup trop d'écrans, c'est loin d'être anecdotique.

Certaines classes regardent des films beaucoup plus souvent. Pourquoi?

Certaines éducatrices montrent des vidéos sur leur cellulaire à certains élèves seulement. C'est problématique.

Un suivi doit être fait.

- Plan d'effectif 2025-2026

Sensiblement le même nombre d'élèves (266 cette année contre 263 l'année prochaine, pour le moment).

Répartition des classes et effectifs, pour le moment :

Deux classes de maternelle = 18 et 17 élèves
Deux classes de 1^e année = 19 et 19 élèves
Deux classes de 2^e année = 24 et 24 élèves
Une classe de 3^e année = 23 élèves
Une classe combinée 3/4 = 24 élèves (6 élèves de 3e et 18 élèves de 4e)
Une classe de 4^e année = 26 élèves
Une classe de 5^e année = 26 élèves
Une classe combinée 5/6 = 24 élèves (6 élèves de 5e et 18 élèves de 6e)
Une classe de 6^e année = 26 élèves

La réduction du nombre de classes et les effectifs quasiment maximum dans toutes les classes soulèvent beaucoup d'incompréhensions.

Le retour d'une élève en choix libre et la possibilité que d'autres enfants d'ici la prochaine rentrée scolaire soient également renvoyés vers leur école de quartier sont questionnés.

Pour information, aucun cas personnel ne doit être discuté en CÉ. Le cas doit être discuté directement avec la direction.

Compte tenu du fait qu'il y a eu beaucoup de mouvements de personnels cette année - pouvant contribuer à des enjeux d'apprentissage pour certains élèves - le choix de demander des classes aussi pleines est questionné.

Demande de précision sur les étapes qui mènent à la répartition des classes :

- La direction collabore avec l'équipe-école en CPEPE pour faire la répartition (nombre de classes et effectifs par classe),
- La demande est envoyée au CSSDM par la direction,
- Le CSSDM étudie la proposition de l'école et l'approuve ou la modifie.

Il est nommé que cette année, il n'y a pas eu de collaboration avec l'équipe-école en CPEPE. Il n'y a eu qu'une présentation de la proposition envoyée au CSSDM par la direction.

La direction informe qu'elle s'est fiée aux ratios maître-élèves du CSSDM et que la répartition des classes est un long processus qui peut évoluer jusqu'à la rentrée.

Il est nommé qu'une lettre a été envoyée au CSSDM par les membres parents du CÉ le 21 mai 2025 pour questionner cette répartition et demander la réouverture d'une classe (lettre en pièce jointe).

Comme le requiert la procédure, la direction a transmis une lettre aux parents des élèves en libre choix les informant qu'en fonction des inscriptions, leur place à l'école pourrait ne pas être maintenue à la rentrée. Les membres du CE recommandent d'utiliser le courriel à l'avenir pour ce type de communication et non le sac à dos des élèves.

- Professeur de musique :

La direction informe que le prof de musique est en arrêt pour une durée indéterminée. Il est donc impossible de prendre une décision sur un éventuel concert.

11.2_ Représentante au comité de parents du CSSDM

Reporté.

11.3_ Personnel enseignant

· Suivi au PV: Le journal (activité étudiante)

Reporté.

11.4_ Service de garde (SDG)

· Journées pédagogiques 2025-2026

Présentation des journées pédagogiques prévues pour l'année prochaine.

Le CÉ approuve le choix et le coût des journées pédagogiques.

Suggestion de regarder du côté des Amis de la montagne, de la Place des arts pour d'autres activités.

Suggestion d'envoyer aux parents cette planification dès le début de l'année scolaire, sans indiquer les tarifs, afin de pouvoir les ajuster au besoin en cours d'année.

11.5_ Fondation

· Suivi au PV : Fonctionnement

Les discussions en lien avec la boom ont déjà été abordées lors de la prise de parole des parents.

La fondation a ramassé moins d'argent cette année lors de ses campagnes de financement.

Demande de regarder les dépenses que l'école a faites avec le fond 9 cette année pour avoir une idée du budget disponible pour l'année prochaine.

En septembre, la fondation souhaite établir un planning avec toutes les campagnes de financement du SDG pour mieux planifier ses propres campagnes et mieux les répartir dans l'année.

11.6_ OPP (sur demande du CÉ)

· Chandail finissants et album photo : déjà approuvés.

Demande : Besoin d'effectuer le paiement en avance (donc avant de recevoir la facture). C'est une maman de l'école qui sérigraphie bénévolement les chandails mais elle a besoin de recevoir cet argent en amont pour passer la commande des chandails.

12. _Correspondance

21h12

· Suivi des courriels reçus

· Proposition de message

Reporté

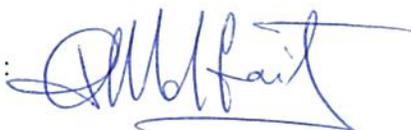
13. _Varia

Pas de varia.

14. _Levée de la réunion

21h22

Présidente :



Directeur :

